



Le 27 mars 2014

Unité d'accréditation Ville de Montréal du SPPMM

Assemblée générale extraordinaire

### **Présentation du projet de convention collective**

L'Unité d'accréditation Ville de Montréal du SPPMM a tenu une assemblée extraordinaire le 25 mars afin de prendre connaissance du projet de convention collective élaboré à la suite d'une tournée des sections qui a eu lieu au cours du mois de février afin que ses membres puissent présenter leurs souhaits et qu'ils soient pris en compte dans l'élaboration du projet de convention collective.

Lors de l'assemblée, la présidente du SPPMM a souligné que, si le projet de Loi 79 déposé par le gouvernement actuel était adopté, il serait préférable d'arriver à une entente plutôt que de se faire imposer des conditions par un arbitre. Le projet de loi actuel donne aux parties jusqu'à mi-2015 au plus tard pour conclure une entente avec la Ville.

De nombreux membres sont intervenus pendant la période des questions jusqu'à ce que la salle demande la vérification du quorum. Celui-ci n'étant plus atteint, l'assemblée a été reportée à une date ultérieure.